

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU**  
**SEANCE du mardi 29 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le mardi 15 juin, le Bureau d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, à la salle de réunion de la Maison des Associations à Saint-Agathon sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents :**

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; GOUAULT Jacky ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; PUIILLANDRE Elisabeth ; LE BARS Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN

**Absent excusés :** CLEC'H Vincent ; PARISCOAT Dominique ; COAIL Christian



**DELBU2021-06-078**

**CONVENTION AVEC LE MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION VALANT VOLET EMPLOI DU CRTE (CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE)**

Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion souhaite soutenir le plan de relance gouvernemental, notamment dans ses mesures d'accompagnement au retour à l'emploi (plan 1 jeune une solution) et de soutien de l'Insertion par l'Activité Economique.

A cet effet, le Ministère du Travail prévoit un partenariat avec l'ADCF destiné à favoriser les transitions professionnelles, l'insertion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi.

Le Ministère a sollicité Guingamp-Paimpol Agglomération pour expérimenter une convention reprenant les engagements réciproques de l'Etat et de l'agglomération en matière d'emploi, notamment des jeunes, d'insertion, d'apprentissage et de formation.

Cette convention permettra d'acter les efforts et les actions de Guingamp-Paimpol Agglomération dans ces domaines, et de poser les principes des coopérations qu'elle entend mettre en œuvre avec ses partenaires sur le territoire afin d'en identifier les spécificités et de mettre en œuvre les outils et les actions les mieux adaptés.

En outre, cette convention pourra constituer le volet « emploi » du futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), signé entre l'Etat et l'agglomération en abordant l'apprentissage, les outils pour favoriser la formation professionnelle ou bien encore l'insertion des jeunes. Sur ces différents points, la ministre a bien souligné « le rôle central que jouent actuellement et que joueront dans les prochains mois les intercommunalités mais aussi les missions locales ».

**Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'Agglomération, à l'unanimité décident ;**

- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention annexée

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,  
Le Président, Vincent LE MEAUX

